

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-428 DU 04 AOUT 2004

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'intérim de Monsieur Grégoire LAOURE, Ministre des Finances et de l'Economie pour compter du 02 août 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret n°2003-209 du 12 juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

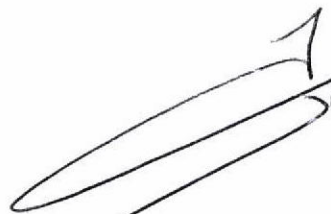
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pour compter du 02 août 2004, Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et de l'Economie pendant l'absence de Monsieur Grégoire LAOURE.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 04 août 2004

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4 MIPME 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 JO 1